



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 25 AOÛT 2025 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

François Boily, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Annie Laplante, greffière adjointe

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de François Boily, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Adoption - Modifications aux spécifications du stationnement à l'annexe du Livre IV du règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux
- 1.6 Autorisation de signature - Transactions et quittance pour les acquisitions de surlargeurs d'emprise du chemin du Village
- 1.7 Autorisation de signature et d'acquisition des lots 6 605 126 et 6 605 127
- 1.8 Autorisation de signature - Transaction et quittance dossier 200-22-092703-222
- 1.9 Autorisation de mandat - Demande de pourvoir en contrôle judiciaire - Regroupement citoyen de Lac-Beauport c. Municipalité de Lac-Beauport dossier No 200-17-037850-252

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt - États trimestriels des revenus et des dépenses au 30 juin 2025
- 2.3 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Août 2025
- 2.4 Autorisation de mandat - Octroi d'un mandat pour la renégociation de l'entente pour le traitement des eaux usées avec la ville de Québec
- 2.5 Adoption - Modification au règlement 765

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Réfection du service d'aqueduc et prolongement du service d'égout chemins des Pionniers, Refuge, Butte, Source et Tour-du-Lac



- 4.2 Autorisation de mandat - Collecte et transport des matières résiduelles (2026-2030)
- 4.3 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du Tour-du-Lac Nord
- 4.4 Dépôt - Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable
- 4.5 Dépôt - Rapport de l'évaluation de la sécurité du barrage du lac Tourbillon

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Lettre de soutien pour la Corporation Cité-Joie
- 5.2 Autorisation de dépenses - Réparation au bâtiment administratif de l'Écocentre
- 5.3 Autorisation - Utilisation des arbres du parc du Brûlé (coupe par Hydro-Québec)
- 5.4 Autorisation de dépenses - Nouveaux partenariats pour la fête d'Halloween 2025
- 5.5 Autorisation - Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2025-2026

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Autorisation - Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier
- 6.2 Autorisation - Projet de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - lots résidentiels projetés 6 684 324, 6 684 325, 6 684 326, 6 684 327, 6 684 374 et lots résiduels 6 684 323, 6 684 328 - secteur Traverse-de-Laval
- 6.3 Autorisation - Détermination du nom rue (lot 1498 272) - modification
- 6.4 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 17 juillet 2025
- 6.5 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 6.6 Dérogation mineure - 2025-20003 - 43, chemin des Gavots
- 6.7 Autorisation - Bâtiment patrimonial - 95, chemin du Brûlé - Installation d'un menhir et un inukshuk
- 6.8 Autorisation - Bâtiment patrimonial - 95, chemin du Brûlé - Construction d'un abri d'auto attenant et d'un trottoir couvert

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Autorisation de signature - Protocole d'entente intermunicipal incendie temporaire

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 09.



180-2025

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181-2025

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 7 juillet 2025

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

2025-07-16 MTMD Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Aide financière 13 583 \$ - Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration - par circonscription électorale

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

182-2025

1.5 Adoption - Modifications aux spécifications du stationnement à l'annexe du Livre IV du règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite modifier sa signalisation routière par l'ajout de places de stationnement réservées aux véhicules récréatifs au parc le Saisonnier ;

ATTENDU QUE cette modification de la signalisation se fait par l'amendement de l'annexe du livre IV du règlement numéro 717, annexe traitant des espaces de stationnement sur les terrains municipaux ;



ATTENDU QUE conformément au premier alinéa de l'article 8 dudit règlement, toutes modifications aux annexes se font par résolution du conseil ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'ajouter une ligne supplémentaire au tableau du point 3 intitulé : « Spécifications du stationnement » de l'annexe 4-G du règlement numéro 717. Ainsi, la ligne ajoutée au tableau est inscrite comme suit :

	Type de panneau	Localisation	Numéro de résolution
3	Stationnement réservé aux véhicules récréatifs (P-150-12 modifié) « de 14h00 à 10h00, pour véhicule de 8 mètres et moins seulement »	78, chemin du Brûlé (ptie de lot 1 821 918 du cadastre du Québec) (Parc Le Saisonnier) ;	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

183-2025

1.6 Autorisation de signature - Transactions et quittance pour les acquisitions de surlargeurs d'emprise du chemin du Village

ATTENDU les recommandations du directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par : Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Transactions et quittance pour les acquisitions de surlargeurs d'emprise du chemin du Village pour les propriétés du 15, 24, et 43 chemin du Village, ainsi que du 102 chemin du Brûlé » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

184-2025

1.7 Autorisation de signature et d'acquisition des lots 6 605 126 et 6 605 127

ATTENDU QUE ce conseil a négocié l'acquisition des lots 6 605 126 et 6 605 127 avec la compagnie GREDEN inc.;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt 765 est en attente d'approbation finale et de promulgation;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire à signer l'offre d'achat des lots 6 605 126 et 6 605 127 telle que déposée.

D'autoriser l'acquisition des lots 6 605 126 et 6 605 127, des droits de la source d'eau potable et des servitudes récréatives prévues à l'offre d'achat selon la ventilation et le financement suivant :

Acquisition	Montant	Financement
Lots 6 605126 et 6 605 127	3 210 000 \$	Règlement d'emprunt 765
Droits de la source d'eau potable	550 000 \$	Surplus accumulé



Droits de passage récréatif sur 20 ans (2 x 10 ans)	40 000 \$	Surplus accumulé
Contingences et taxes	200 000 \$	Surplus accumulé

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer tous autres documents pertinents à ces fins.

Les sommes nécessaires devant être prises selon le financement prévu au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

185-2025

1.8 Autorisation de signature - Transaction et quittance dossier 200-22-092703-222

ATTENDU les recommandations de nos assureurs ;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Jacinthe Gagnon
 APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Transaction et quittance dossier 200-22-092703-222 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie Gagnon déclare son intérêt et s'abstient de voter au point suivant

186-2025

1.9 Autorisation de mandat - Demande de pourvoir en contrôle judiciaire - Regroupement citoyen de Lac-Beauport c. Municipalité de Lac-Beauport dossier No 200-17-037850-252

ATTENDU les recommandations du directeur du Service du greffe;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Langlois Avocats pour représenter la Municipalité dans le dossier de « Demande de pourvoir en contrôle judiciaire - Regroupement citoyen de Lac-Beauport c. Municipalité de Lac-Beauport dossier no 200-17-037850-252 ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-2025

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juillet 2025, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :



D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet 2025 totalisant une somme de 2 366 105,37 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Dépôt - États trimestriels des revenus et des dépenses au 30 juin 2025

Le directeur du Service des finances et de l'administration dépose aux membres du conseil le document « États trimestriels des revenus et des dépenses au 30 juin 2025 » et les invite à le consulter.

188-2025

2.3 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Août 2025

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2025 prévoyant des ajustements nets de 140 000 \$ au niveau des revenus et de 140 000 \$ au niveau des dépenses modifiant le budget de 2025 à 23 490 000 \$.

POSTES BUDGÉTAIRES	DÉBIT	CRÉDIT
REVENUS		
SERVICES RENDUS	4 000 \$	
IMPOSITION DE DROITS		65 000 \$
AUTRES REVENUS		79 000 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	17 000 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	77 000 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	10 000 \$	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	69 000 \$	
LOISIRS ET CULTURE		13 000 \$
AFFECTATIONS		20 000 \$
TOTAL	177 000 \$	177 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-2025

2.4 Autorisation de mandat - Octroi d'un mandat pour la renégociation de l'entente pour le traitement des eaux usées avec la ville de Québec

ATTENDU QUE la Ville de Québec a dénoncé l'entente d'assainissement des eaux usées qu'elle détenait avec la Municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QUE la Municipalité doit avoir une représentation en la matière;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à mandater Tremblay Bois avocats pour l'octroi d'un mandat pour la renégociation de l'entente pour le traitement des eaux usées avec la Ville de Québec.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190-2025

2.5 Adoption - Modification au règlement 765

ATTENDU QU' il est nécessaire d'amender le règlement d'emprunt numéro 765 afin de respecter les conditions d'acceptation du règlement d'emprunt du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

QUE l'article 4 du règlement numéro 765 est remplacé par le suivant :
« Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. » ;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

D'autoriser le maire et le greffier à signer l'offre d'achat et tout document pertinent pour conclure la transaction d'acquisition des lots 6 605 126 et 6 605 127 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-2025

4.1 Adoption - Réfection du service d'aqueduc et prolongement du service d'égout chemins des Pionniers, Refuge, Butte, Source et Tour-du-Lac

ATTENDU QUE l'entrepreneur Boily et Frères n'a pas obtenu le cautionnement d'exécution requis de son assureur, document essentiel à l'entrée en vigueur officielle du contrat ;

ATTENDU QUE malgré plusieurs démarches entreprises par l'entrepreneur Boily et Frères, la situation n'a pu être résolue ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour la réalisation du projet de réfection du réseau d'aqueduc et de prolongement du réseau d'égout dans les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Butte, de la Source et du Tour-du-Lac, octroyé à l'entreprise Boily et Frères, soit résilié /;

QUE le directeur du Service des finances et administration entreprenne les procédures pour récupérer les garanties



financières du soumissionnaire tel que prévu au contrat et document d'appel d'offres ;

- QUE cette décision entraîne :
1. La reprise du processus d'appel d'offres en 2026 ;
 2. La prévision du démarrage des travaux au printemps 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-2025

4.2 Autorisation de mandat - Collecte et transport des matières résiduelles (2026-2030)

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 25-754 a été produit pour « Collecte et transport des matières résiduelles (2026-2030) »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 25-754.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Villéco Inc.	2 318 730,00 \$
GFL Environmental Inc	2 543 255,40 \$
Services Ricova Inc.	2 712 427,60 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

193-2025

4.3 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du Tour-du-Lac Nord

ATTENDU QUE le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au



programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- estimation détaillée du coût des travaux – Volet redressement – Sécurisation

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M. Samuel Veilleux (FQM) représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche

APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport autorise la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) à présenter une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation du projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord entre le chemin du Canton et la traverse de Laval.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Dépôt - Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable

Le directeur du Service des travaux publics et infrastructures dépose aux membres du conseil le document « Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable » et les invite à le consulter.

4.5 Dépôt - Rapport de l'évaluation de la sécurité du barrage du lac Tourbillon

Le directeur du Service des travaux publics et infrastructures dépose aux membres du conseil le document « Rapport de l'évaluation de la sécurité du barrage du Lac Tourbillon » et les invite à le consulter.

194-2025

5.1 Autorisation de signature - Lettre de soutien pour la Corporation Cité-Joie

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche

APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire à signer le document « Lettre de soutien pour la Corporation Cité-Joie dans le cadre du programme Circonflexe ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



195-2025

5.2 Autorisation de dépenses - Réparation au bâtiment administratif de l'Écocentre

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Réparations au bâtiment administratif de l'Écocentre » pour un montant maximum de 70 000 \$ plus taxes et à signer les documents nécessaires.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

196-2025

5.3 Autorisation - Utilisation des arbres du parc du Brûlé (coupe par Hydro-Québec)

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser la conservation de troncs d'arbres suite à la coupe d'Hydro-Québec pour réaliser le projet d'arche de l'organisme *Trail La Clinique Du Coureur* et le projet de sculptures de bois dans le parc du Brûlé.

D'autoriser l'organisme *Trail La Clinique Du Coureur* à utiliser ou à produire des copeaux de bois avec une déchiqueteuse suite à la coupe d'arbres par Hydro-Québec, afin de contribuer à l'entretien des sentiers de Lac-Beauport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-2025

5.4 Autorisation de dépenses - Nouveaux partenariats pour la fête d'Halloween 2025

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses supplémentaires pour la fête d'Halloween pour réaliser le projet de « nouveaux partenariats pour la fête d'Halloween 2025 » pour un montant maximum de 2 400,00 \$ plus taxes, selon le montant offert des partenaires qui seront acceptés.

D'autoriser les partenariats avec CCAP, Desjardins, Ubisoft, les Terres de Bélénos, la Ressourcerie de Lac Saint-Charles et Canac pour la fête d'Halloween 2025.



D'autoriser la vente d'alcool et de nourriture à la fête d'Halloween.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-2025

5.5 Autorisation - Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2025-2026

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport souhaite présenter en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser madame Isabelle Côté, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à signer au nom de la Municipalité de Lac-Beauport tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme pour le projet de réhabilitation des sentiers du parc de la Gentiane et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme;

De confirmer que madame Jacinthe Gagnon est l'élue responsable des questions familiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

199-2025

6.1 Autorisation - Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier doit adopter d'ici le 1^{er} avril 2026 au plus tard un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur son territoire et qui présentent une valeur patrimoniale;

ATTENDU QUE dans le cadre d'une démarche préparatoire à la constitution d'un inventaire, la firme Patri-Arch a recensé des immeubles construits avant 1940 dans toutes les municipalités du territoire, et que la liste comprend aussi les bâtiments qui ont déjà été identifiés dans un inventaire antérieur, mis à jour en 2017, mais non adopté;

ATTENDU QUE pour chaque municipalité, ces immeubles ont été répartis de la façon suivante :

- Immeubles déjà inventoriés (2017);
- Immeubles à inventorier selon Patri-Arch;
- Immeubles présentant peu ou pas d'intérêt patrimonial selon Patri-Arch.



- ATTENDU QUE la MRC a sollicité l'aide de la Municipalité de Lac-Beauport pour confirmer les immeubles déjà inventoriés qui doivent demeurer dans l'inventaire, indiquer les immeubles recensés devant être inventoriés ainsi que la liste des immeubles devant faire l'objet d'une mise à jour à la suite d'intervention ayant pu modifier leur statut afin de valider s'ils doivent être ajoutés à l'inventaire à adopter d'ici avril 2026;
- ATTENDU QUE la Municipalité peut aussi identifier de son propre chef des immeubles plus récents et que ceux-ci puissent être analysés pour un éventuel ajout à l'inventaire;
- ATTENDU QUE la Municipalité doit fournir cette liste afin que la MRC puisse réaliser les analyses supplémentaires requises pour déterminer quels immeubles devraient être intégrés à l'inventaire à adopter en 2026 ou lors d'une mise en jour ultérieure, le cas échéant;
- ATTENDU QUE la MRC demande que la liste lui soit transmise avant septembre 2025.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

QU'à partir du document intitulé Inventaire patrimoine 2025-LB, la Municipalité de Lac-Beauport confirme et identifie les immeubles à retenir dans l'inventaire de 2026 ainsi que la liste de ceux qui devraient faire l'objet d'une analyse supplémentaire dans le but de déterminer s'ils doivent faire partie, ou non, de cet inventaire ou d'une mise à jour éventuelle;

QUE la Municipalité mandate la MRC pour faire l'analyse supplémentaire des immeubles fournis en annexe de la présente résolution;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200-2025

6.2 Autorisation - Projet de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - lots résidentiels projetés 6 684 324, 6 684 325, 6 684 326, 6 684 327, 6 684 374 et lots résiduels 6 684 323, 6 684 328 - secteur Traverse-de-Laval

ATTENDU les dispositions de l'article 11 du Règlement de lotissement no 09-194 concernant les contributions pour fins de parcs et espaces verts lors d'un nouveau lotissement;

ATTENDU les recommandations des services techniques et du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

ATTENDU le plan projet de lotissement associé au lotissement sur les lots 1 497 922 et 6 494 614 visant la création de 5 lots résidentiels (6 684 324, 6 684 325, 6 684 326, 6 684 327, 6 684 374) et 2 lots résiduels (6 684 323, 6 684 328) qui a été préparé par M. Kevin Nellis, arpenteur-géomètre, daté du 23 avril 2025, sous sa minute 6523, totalisant 317 820 m.c.;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De réclamer à titre de contribution pour fins de parcs, la cession de 10 % de l'ensemble de la propriété, soit 31 782,0 mètres carrés, constituant une bande de terrain de part et d'autre du ruisseau Lamothe entre le chemin du Barrage et la limite du lot 1 498 066.



De mandater le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable pour travailler avec l'arpenteur du demandeur afin d'établir les limites du futur lot à céder à la municipalité.

Les honoraires professionnels d'arpentage et de notaire sont à la charge du demandeur.

Qu'une résolution du conseil municipal soit requise pour accepter le lot à céder et permettre le lotissement demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201-2025

6.3 Autorisation - Détermination du nom rue (lot 1 498 272) - modification

ATTENDU les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU l'avis négatif de la Commission de la toponymie du Québec concernant le précédent choix de nom de rue;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

Que le conseil abroge la résolution 152-2025.

Que le conseil désigne officiellement le chemin identifié par le numéro de lot 1 498 272 par le nom de chemin du « Lièvre ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 17 juillet 2025

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 17 juillet 2025. » et les invite à le consulter.

202-2025

6.5 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.



No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2025-00269	Aménagement d'un logement d'appoint dans une nouvelle résidence unifamiliale isolée, 54 chemin de la Passerelle, lot 1 497 491 (Règl. 09-198, chapitre 5)	Accepté
2025-00241	Construction d'une résidence unifamiliale isolée, une galerie et d'une aire de stationnement dans une bande de protection d'un secteur de forte pente, 103, Traverse-de-Laval, lot 1 497 888 (Règl. 09-198, art. 55.5, 55.11 et 55.13)	Accepté

Que cette décision ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-2025

6.6 Dérogation mineure - 2025-20003 - 43, chemin des Gavots

Monsieur Lorne Trudel présente l'objet de la demande.

Monsieur Lorne Trudel invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 43, chemin des Gavots, portant le numéro de lot 1 496 790 a adressé une demande de dérogation 2025-20003;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
 ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2025-20003 afin de permettre uniquement la localisation de la résidence à 7,06 m de la ligne avant, contrairement à 7,62 m, la remise attenante à 2,68 m de la ligne latérale, contrairement à 6,1 m, d'une remise isolée et d'un abri à bois à 1,03 m et 1,18 m de la ligne latérale contrairement à la marge de recul minimale de 1,5 m, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par M. Marc-André Bouchard a.g, en date du 19 février 2025, portant le numéro 985 de ses minutes.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



204-2025

6.7 Autorisation - Bâtiment patrimonial - 95, chemin du Brûlé - Installation d'un menhir et un inukshuk

ATTENDU les recommandations du comité consultatif d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal refuse la demande de modification de l'aménagement extérieur d'un bâtiment patrimonial 2024-00723, lot 2 580 715 et refuse l'installation d'un menhir et d'un inukshuk à titre d'aménagement paysager d'un bâtiment patrimonial, en vertu du Règlement visant la citation de monuments historiques no 7-717, le tout tel que démontré dans un document qui a été préparé par Mme Marie-Josée Deschênes, architecte, en date du 16 juillet 2025, portant le numéro 25-807.

**ADOPTÉE SUR DIVISION
3 POUR / 2 CONTRE**

205-2025

6.8 Autorisation - Bâtiment patrimonial - 95, chemin du Brûlé - Construction d'un abri d'auto attenant et d'un trottoir couvert

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal refuse la demande no 2024-00411, sur le lot 2 580 715 et refuse la construction d'un abri d'auto attenant et d'un trottoir couvert pour un bâtiment patrimonial, en vertu du Règlement visant la citation de monuments historiques no 7-717, le tout tel que démontré dans un document qui a été préparé par Mme Marie-Josée Deschênes, architecte, en date du 16 juillet 2025, portant le numéro 25-807.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

206-2025

7.1 Autorisation de signature - Protocole d'entente intermunicipal incendie temporaire

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Protocole d'entente intermunicipale incendie entre Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval et les cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour 2026. » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

De nommer le maire, le directeur général et le directeur du Service de protection contre l'incendie à titre de membres du comité intermunicipal pour négocier une entente permanente entre les trois villes permettant de récupérer la part juste des coûts de la garde-temps plein actuellement assumés à 100 % par Lac-Beauport, mais profitant à Stoneham et Sainte-Brigitte-de-Laval pour atteindre leur schéma.

Le mandat du comité est :

- Négocier avec le comité intermunicipal des municipalités de Stoneham et Sainte-Brigitte-de-Laval pour la rédaction d'une



entente entre les trois municipalités ou avec l'une d'entre elles permettant de mettre en commun certaines ressources des Services incendie et de prévoir le partage équitable des coûts de la mise en place de la caserne temps plein de Lac-Beauport évalués à 1,5 M\$ annuellement.

Le comité devant faire rapport au conseil de l'avancement du dossier et déposer son rapport final avant le 15 août 2026.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de questions

À 19 h 53, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Seules les questions sont transcrites (1 par personne).

Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Annie Larrivée demande, concernant le point 1.9 de l'ODJ, pourquoi la Municipalité mandate une firme d'avocats pour les représenter, alors que lors du jugement de la Cour, il y a quelques mois, ils n'ont pas voulu aller en appel du jugement, dans l'intérêt des citoyens.
Rép. : Monsieur le maire mentionne que nous engageons des frais actuellement pour consulter et nous défendre en relation avec la demande de pourvoi qui a été transmise à la Municipalité.
- 2- Une personne demande, concernant le projet de réfection du service d'aqueduc et prolongement du service des égouts pour les chemins des Pionniers, Refuge, Butte, Source et Tour-du-Lac, quand la Municipalité a su qu'elle devait reporter le projet et quel sera le nouvel échéancier.
Rép.: Monsieur le maire mentionne que c'est un problème de cautionnement auprès de l'entrepreneur, et malgré tous les efforts afin de trouver une solution, ils en sont venus à la décision de reporter le projet. Le processus d'appel d'offres devrait se faire cet hiver pour une réalisation des travaux au printemps/été.
- 3- Mme Johanne Fortin Lessard mentionne concernant le projet de développement des trois terrains au bout du chemin de la Vallée qu'il y a des coupes d'arbres illégales. Advenant le cas, est-ce que l'entrepreneur recevra une amende.
Rép.: Monsieur le maire mentionne que oui.
- 4- M. Armand Leblond demande concernant le point 2.5 de l'ODJ, pourquoi il n'y a pas de copies du règlement dans la salle pour les citoyens.
Rép. : Monsieur le maire mentionne que l'on vérifiera et la greffière adjointe fera un suivi à M. Leblond.
- 5- Mme Marie Plante demande, concernant le projet Horizon sur le golf, pourquoi avoir signé le protocole d'entente avant que le promoteur ait eu toutes les autorisations.
Rép. : Monsieur le maire mentionne que le dossier est judiciairisé, et que ce qu'il peut dire c'est que la Municipalité fera tout ce qu'il faut pour protéger et accompagner les citoyens.
- 6- M. Maxime Lassailly demande de répéter l'endroit où les taux horaires sont disponibles, concernant le point 7.1 de l'ODJ.
Rép. : Monsieur le maire mentionne que c'est à l'annexe 4, point 1.1 du règlement de taxation. Que les taux facturés sont les mêmes qui seraient facturés par le Ville de Québec.



- 7- Mme Marie Boudreault demande, concernant le point 6.2 de l'ODJ, qui est le propriétaire de ces terrains sur la traverse de Laval et est-ce que les milieux humides seront protégés.
Rép. : Monsieur le maire répond que oui, il devra se conformer au règlement sur les milieux humides.
- 8- M. Armand Leblond demande si la Municipalité prévoit restaurer la chapelle St-James et St-Dunstan.
Rép. : Monsieur le maire donne la parole à la conseillère Lucie Laroche qui mentionne qu'il y a présentement un plan directeur en préparation afin, entre autres, de faire revivre la chapelle.
- 9- Mme Annie Larrivée demande, suite à sa mise en demeure envoyée à la Municipalité, si la Municipalité prendra en considération les demandes.
Rép. : Monsieur le maire répond que la mise en demeure sera étudiée.

Fin de la période de questions à 20 h 32.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 32.

François Boily, maire

Annie Laplante, greffière adjointe

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Juillet 2025

LISTE DES COMPTES À PAYER JUILLET 2025 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
DELUXE CANADA	09-07-25	27559	880.70 \$
A1 LIGNES JAUNES	26-08-25	27560	12 336.76 \$
CLINIQUE DU COUREUR (TRAIL)	26-08-25	27561	900.00 \$
DECAM	26-08-25	27562	2 989.35 \$
DUPERRE MICHEL	26-08-25	27563	1 000.00 \$
ÉPANDAGE CMD INC.	26-08-25	27565	1 968.26 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	26-08-25	27566	276.00 \$
GROUPE GESFOR POIRIER, PINCHIN INC.	26-08-25	27567	1 287.72 \$
MAILHAT CINDY	26-08-25	27568	1 000.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	26-08-25	27569	538.35 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	26-08-25	27570	216.00 \$
IT CLOUD	26-08-25	27571	403.42 \$
LAROUCHE JEAN-PIERRE	26-08-25	27572	1 000.00 \$
SCIENCES EN FOLIE QUEBEC 2005	26-08-25	27573	2 299.50 \$
SENTIER CHASSE PÊCHE	26-08-25	27574	34.50 \$
AUGER CLAUDE	12-08-25	413223	1 661.39 \$
OIKOS CIVIL	08-07-25	413224	274 290.09 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	29-07-25	413225	2 288.00 \$
BOURGET PAUL	26-08-25	413226	2 612.36 \$
2ND SKIN PROMOTION	26-08-25	413227	1 732.25 \$
ADRENALINE SPORT	26-08-25	413228	248.09 \$
AIM ÉCO-CENTRE	26-08-25	413229	34 521.02 \$
ALIMENTATION A.D.R.	26-08-25	413230	2 865.52 \$
GROUPE ALLEN-CWA	26-08-25	413231	2 686.40 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	26-08-25	413232	517.39 \$
ANIMATION KATAG	26-08-25	413233	4 452.50 \$
ARBO COMPLET	26-08-25	413234	23 569.89 \$
ARBUOLA EMILIO	26-08-25	413235	139.96 \$
ARCOTEC	26-08-25	413236	2 586.94 \$
AREO-FEU LTEE	26-08-25	413237	195.46 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	26-08-25	413238	7 670.17 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	26-08-25	413239	378.96 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	26-08-25	413240	6 796.69 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	26-08-25	413241	8 623.11 \$
AUX PRECIEUX TEMPS	26-08-25	413242	1 379.70 \$
BCF S.E.N.C.R.L	26-08-25	413243	49 194.03 \$
BETON CHEVALIER INC.	26-08-25	413244	6 125.54 \$
BETONEL DULUX 8555	26-08-25	413245	63.31 \$
BIOGÉNIE CANADA INC.	26-08-25	413246	9 255.41 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	26-08-25	413247	1 317.26 \$
BOULET DÉPÔT	26-08-25	413248	855.76 \$
BRASSARDBURO	26-08-25	413249	483.41 \$
BUFFET ST-EMILE	26-08-25	413250	239.61 \$
CANON CANADA INC	26-08-25	413252	1 269.35 \$
CAPITALE WEB	26-08-25	413253	482.90 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	26-08-25	413254	2 691.50 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	26-08-25	413255	495.24 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	26-08-25	413256	8 006.68 \$
CLOUTIER MARILOU	26-08-25	413257	429.72 \$
CONSTRUCTION SRB	26-08-25	413260	572.57 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	26-08-25	413261	106 107.58 \$
COTE FLEURY INC.	26-08-25	413262	228.69 \$
CRÉATION MÉCHANICAL	26-08-25	413263	110.00 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE QUEBEC	26-08-25	413264	250.00 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	26-08-25	413265	202.36 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	26-08-25	413266	2 230.89 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	26-08-25	413267	9 571.67 \$
DURAND THIERRY	26-08-25	413268	7 663.08 \$
DYNAMITAGE 1ERE CLASSE INC,	26-08-25	413269	93 109.63 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	26-08-25	413270	49 981.22 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	26-08-25	413271	42 115.37 \$
ENTREPRISES L.T. (LES)	26-08-25	413272	3 577.59 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	26-08-25	413273	7 604.16 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	26-08-25	413274	3 973.63 \$
FORMATION PRÉVENTION SECOURS INC.	26-08-25	413275	767.17 \$
9385-3356 QUÉBEC, INC.	26-08-25	413276	32 401.41 \$
GDA SERVICE IMMOBILIER INTÉGRÉS	26-08-25	413277	59 499.56 \$
GERVAIS ROY INC.	26-08-25	413278	603.61 \$
GESTOCK	26-08-25	413279	464.86 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	26-08-25	413280	65.68 \$
GONZALEZ LESTER TRUJILLO	26-08-25	413281	15 993.02 \$
GROUPE CCL	26-08-25	413282	152.92 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS (LE)	26-08-25	413283	124.12 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	26-08-25	413284	1 152.10 \$
GROUPE CLR	26-08-25	413285	362.17 \$
GROUPE LAM-É ST-PIERRE INC.	26-08-25	413286	137.42 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	26-08-25	413287	12 082.89 \$
HARNOIS ENERGIES INC.	26-08-25	413288	6 628.41 \$
IMPRESSION COULEUR	26-08-25	413289	296.06 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	26-08-25	413290	3 504.57 \$
JEAN LECLERC EXCAVATION	26-08-25	413291	21 632.78 \$
JOURNAL.CA INC.	26-08-25	413292	804.83 \$
KING BETON	26-08-25	413293	5 173.88 \$
L2 TENNIS INC.	26-08-25	413294	160.76 \$
LANGLOIS AVOCATS	26-08-25	413295	5 527.48 \$
LAURENTIDE ENVIRONNEMENT INC.	26-08-25	413296	3 583.31 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	26-08-25	413297	1 153.76 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	26-08-25	413298	671.12 \$
LUMISOLUTION INC.	26-08-25	413299	224.64 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	26-08-25	413300	1 302.67 \$
MARTIN TANGUAY ARCHITECTE INC.	26-08-25	413301	2 917.70 \$
MCJ CONSEIL	26-08-25	413302	1 280.74 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	26-08-25	413303	32.14 \$
MESSER CANADA INC.	26-08-25	413304	219.23 \$
MICRO-LOGIC	26-08-25	413305	1 217.90 \$
MORENCY SOCIÉTÉ AVOCATS	26-08-25	413306	7 190.26 \$
NEGOTEL	26-08-25	413307	423.14 \$
OSTRADA EXPERTS-CONSEILS INC.	26-08-25	413308	3 334.28 \$
OUTILS PLUS	26-08-25	413309	411.61 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
PARE OUELLET BIGAQUETTE & ASS.	26-08-25	413310	167.36 \$
PLURITEC LTÉE	26-08-25	413311	3 075.58 \$
PREMIER TECH AQUA	26-08-25	413312	879.56 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	26-08-25	413313	2 906.62 \$
PROMOTIONS HANNAH INC.	26-08-25	413314	184.54 \$
GROUPE QUALINET INC.	26-08-25	413315	640.30 \$
RADICAL EXCAVATION (9173-8484 QUÉBEC INC)	26-08-25	413316	3 234.94 \$
REAL HUOT INC.	26-08-25	413317	6 408.08 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	26-08-25	413318	27 133.70 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	26-08-25	413319	25 718.30 \$
SANI ORLEANS	26-08-25	413320	3 112.39 \$
SANIVAC	26-08-25	413321	2 614.65 \$
SANI-JOHN INC.	26-08-25	413322	1 494.56 \$
SCOLART	26-08-25	413323	112.62 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	26-08-25	413324	1 434.42 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	26-08-25	413325	328.83 \$
SHERWIN-WILLIAMS #8714	26-08-25	413327	2 866.96 \$
SOLUTIA TELECOM	26-08-25	413328	96.20 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	26-08-25	413329	2 362.74 \$
SUPER-F FRAGRANCE INC.	26-08-25	413330	1 193.90 \$
TECHNI-ARP	26-08-25	413331	4 744.17 \$
THOMASSIN JOHAN	26-08-25	413332	22.43 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	26-08-25	413333	488.41 \$
TURMEL PATRICK	26-08-25	413334	533.77 \$
UAP INC. (NAPA)	26-08-25	413335	284.39 \$
UNIVAR CANADA LTEE	26-08-25	413336	2 012.23 \$
USINAGE CONCEPT	26-08-25	413337	114.98 \$
VEOLIA ES CANADA SI INC.	26-08-25	413338	638.77 \$
VOLTEC	26-08-25	413339	4 720.66 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	26-08-25	413340	12 295.06 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	26-08-25	413341	2 661.11 \$
ENTR. STEEVE COUTURE INC.	26-08-25	413342	7 678.57 \$
GROUPE CLR	26-08-25	413343	362.17 \$
SERVICES MATREC INC.	26-08-25	413344	133 310.84 \$
LACROIX CHLOE	26-08-25	413345	1 237.49 \$
LAROCHE AUDREY	26-08-25	413346	580.00 \$
ALIMENTATION A.D.R.	26-08-25	413347	1 100.33 \$
ANIMATION KATAG	26-08-25	413348	2 657.50 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	26-08-25	413349	2 345.48 \$
AVIZO EXPERTS-CONSEILS	26-08-25	413350	2 586.94 \$
BBC ÉNERGIE INC.	26-08-25	413351	12 868.80 \$
BCF S.E.N.C.R.L	26-08-25	413352	8 925.51 \$
BERTRAND PHILIPPE	26-08-25	413353	2 187.29 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	26-08-25	413354	72.13 \$
BRASSARDBURO	26-08-25	413355	59.23 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	26-08-25	413356	1 076.33 \$
CLUB DE SKI ACROB. LE RELAIS	26-08-25	413357	900.00 \$
CONSTRUCTION CITADELLE INC.	26-08-25	413358	93 604.92 \$
DISTRIBUTION SECURI-SPORT INC.	26-08-25	413359	39.10 \$
EUROFINS ENVIRONEX	26-08-25	413360	715.49 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	26-08-25	413361	388.07 \$
FILM CRITERION (LES)	26-08-25	413362	373.67 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
GARNEAU MARIE-PIERRE	26-08-25	413363	250.00 \$
GENDRON YVES	26-08-25	413364	49.27 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	26-08-25	413365	108.52 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	26-08-25	413366	324 939.11 \$
GROUPE CONSEIL NOVO SST	26-08-25	413367	2 824.55 \$
HDC CONSTRUCTION	26-08-25	413368	40 202.16 \$
JOURNAL.CA INC.	26-08-25	413369	804.83 \$
LANGLOIS AVOCATS	26-08-25	413370	11 698.72 \$
LECLERC LINE	26-08-25	413371	112.90 \$
LIBRAIRIE MORENCY	26-08-25	413372	285.10 \$
MARCEL AU GARAGE	26-08-25	413373	179.51 \$
MCJ CONSEIL	26-08-25	413374	1 263.46 \$
PARE OUELLET BIGAQUETTE & ASS.	26-08-25	413375	68.65 \$
PATINODROME PRODUCTION	26-08-25	413376	2 311.00 \$
PLAGE QUÉBEC (LA)	26-08-25	413377	1 724.63 \$
PLANITOU.CA INC.	26-08-25	413378	3 794.18 \$
SERVICES MATREC INC.	26-08-25	413379	1 168.59 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	26-08-25	413380	2 981.66 \$
SOLUTION TIM	26-08-25	413381	117.80 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	26-08-25	413382	977.29 \$
COMMUNICATIONS CAMPING CARAVANING	26-08-25	413383	54.01 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	26-08-25	413384	358.23 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	04-07-25	7480	8 196.32 \$
BENEVA (ASS.COLL)	04-07-25	7481	18 692.79 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	04-07-25	7482	73 662.74 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	04-07-25	7483	30 677.96 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	04-07-25	7484	2 767.39 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7485	86.23 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7486	155.22 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7487	68.99 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7488	82.78 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7489	66.69 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7490	86.23 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7491	86.23 \$
C.C.A.P.	03-07-25	7492	264.44 \$
HYDRO-QUEBEC	03-07-25	7493	865.55 \$
HYDRO-QUEBEC	03-07-25	7494	94.44 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7495	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7496	2 601.97 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7497	518.87 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7498	2 627.72 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7499	81.75 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7500	249.47 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7501	795.00 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7502	2 185.24 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7503	2 341.47 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7504	1 589.59 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7505	2 756.82 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7506	64.88 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7507	511.58 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7508	764.71 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7509	219.36 \$

Initiales du maire

7214

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7510	595.83 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7511	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7512	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7513	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7514	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7515	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7516	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7517	25.23 \$
HYDRO-QUEBEC	10-07-25	7518	25.23 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	10-07-25	7519	314.13 \$
VISA-GUSTAVO CARRENO	10-07-25	7520	160.00 \$
VISA PATRICK TURMEL	10-07-25	7521	454.89 \$
DESIJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	10-07-25	7522	36 241.99 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	17-07-25	7523	470.00 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	17-07-25	7524	774.90 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	16-07-25	7525	85 653.74 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	16-07-25	7526	34 569.10 \$
C.C.A.P.	17-07-25	7527	86.22 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7528	86.23 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7529	155.22 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7530	68.99 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7531	82.78 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7532	66.69 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7533	86.23 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7534	86.23 \$
C.C.A.P.	24-07-25	7535	264.44 \$
VILLE DE QUEBEC	24-07-25	7536	2 791.40 \$
DESIJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	15-07-25	7537	39 365.11 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	17-07-25	7538	1 508.06 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	11-08-25	7539	84 411.27 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	11-08-25	7540	33 832.00 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	11-08-25	7541	5 212.57 \$
BENEVA (ASS.COLL)	11-08-25	7542	18 796.55 \$
DESIJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	08-08-25	7543	74 718.28 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	15-08-25	7544	1 561.45 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	15-08-25	7546	422.50 \$
	GRAND TOTAL:		2 366 105.37 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Juillet 2025

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JUILLET 2025 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106623	2025-07-02	CAPI02	206.96	Richard Eric		Modification au site web pour formulaires permis (dates)	02 19300 335
ADM-106624	2025-07-01	PETR10	8196.32	Turmel Patrick		ESSENCE PÉRIODE 1ER AU 30 JUIN 2025	02 32300 631
ADM-106625	2025-07-02	DECA05	1350.96	Turmel Patrick	005-2025	Changement des switchs USW-Flex-2.5G-8	23 02028 726
ADM-106626	2025-07-03	MORE10	10347.75	Labrecque Richard	103-2025	Représentation Mun. dossier Francis Gauthier/c.9235-6534 Québec Inc.	02 14000 419
ADM-106627	2025-07-07	MICR15	1217.90	Turmel Patrick		Veeam backup virtual machine nov-2025 à nov-2026	02 19300 335
ADM-106628	2025-07-07	BRAS20	60.60	Turmel Patrick		Papeterie commande # 150647	02 19000 670
ADM-106629	2025-07-09	DECA05	3219.30	Turmel Patrick	005-2025	Tablette Surface Pro11 pour Gustavo C.	23 02028 726
ADM-106630	2025-07-10	BUFF10	433.69	Labrecque Richard		Repas conseil - Comités pléniers adm	02 11000 610
ADM-106631	2025-07-10	SOLU20	114.98	Turmel Patrick		Téléphone Google Pixel9 - Patrick Turmel	02 19300 339
ADM-106632	2025-07-14	PARE80	229.95	Turmel Patrick		AVIS DE CONDITION DE GARDE - CHIEN POTENTIELLEMENT DANG.	02 12000 410
ADM-106633	2025-07-14	DECA05	603.62	Turmel Patrick		Atera module inventaire réseau (network discovery) juin25 à juin26	02 19300 335
ADM-106634	2025-07-15	QUAL50	5748.75	Labrecque Richard		Nettoyage désinfection Centre nautique (refoulement 13 juillet)	02 70144 522
ADM-106635	2025-07-17	BRAS20	363.45	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106636	2025-07-22	SOLO50	25294.50	Turmel Patrick	164-2025	Modernisation de la salle du conseil (vidéoconférence)	23 02030 726
ADM-106637	2025-07-23	PROD40	632.36	Côté Isabelle		Remplacement aspirateur portatif pour concierge	02 19001 527
ADM-106638	2025-07-23	VISAPT	220.48	Turmel Patrick		Multiport	02 19000 670
ADM-106639	2025-07-24	TURM10	600.00	Marier Josée		Immatriculation du nouveau camion 12 roues	02 32300 455
REC-709666	2025-07-02	CANA05	229.95	Côté Isabelle		Bois pour passerelle - accès plage parc du Saisonnier	02 70150 522
REC-709667	2025-07-02	ALIM05	1149.75	Bertrand Philippe		Matériel de camp / nourriture	02 70155 640
REC-709668	2025-07-02	BERT71	574.88	Bertrand Philippe		Matériel de camp pour été	02 70155 640
REC-709669	2025-07-02	ALIM05	23.00	Tremblay MariePierre		Repas employé	02 70100 310
REC-709670	2025-07-02	REAL05	1149.75	Côté Isabelle	259-2024	Tuyaux pour ponceaux Trame verte et bleue	23 08537 721
REC-709671	2025-07-02	SANI80	3449.25	Côté Isabelle		Location toilettes chimiques - travaux au Centre nautique	02 70144 522
REC-709672	2025-07-03	PROD40	2104.04	Côté Isabelle		Produits ménagers	02 70123 635
REC-709673	2025-07-03	STUD15	1046.27	Côté Isabelle		Graphisme de la programmation d'automne 2025	02 70100 340
REC-709674	2025-07-03	CLOU10	419.66	Côté Isabelle		Correction de la programmation d'automne 2025	02 70100 340
REC-709675	2025-07-08	CANA05	983.04	Hamel, Dominic		Toilette, cuve de lavage, peinture, taille-haie et quincaillerie	02 70144 522
REC-709676	2025-07-08	MTNE70	9198.00	Hamel, Dominic	151-2025	Aménagement sentier d'accès à l'école Montagnac de la montagne	23 08541 721
REC-709677	2025-07-09	DIST18	39.09	Provencher Isabelle		Remplacement d'un morceau de tente brisé	02 70106 640
REC-709678	2025-07-09	BETO70	68.99	Hamel, Dominic		Peinture pour pancartes parcs et bâtiments	02 70150 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-709679	2025-07-10	VISADH	264.44	Hamel, Dominic		Peinture et ruban à masquer pour colonnes Centre nautique	02 70144 522
REC-709680	2025-07-10	ALLE05	1009.48	Côté Isabelle		Réparation faite par la voirie au Centre nautique	02 70144 522
REC-709681	2025-07-10	MARC50	344.93	Hamel, Dominic		Changement d'huile RAM 2500	02 70123 525
REC-709682	2025-07-16	CANA05	172.46	Hamel, Dominic		Tuyau et accessoires pour drainage au Centre nautique	02 70144 522
REC-709683	2025-07-17	PROD77	344.93	Provencher Isabelle		Atelier de confection de ballons pour les Journées de la culture (28 septembre 2025)	02 70206 447
REC-709684	2025-07-22	CANA05	57.49	Hamel, Dominic		Insecticide pour guêpes	02 70150 522
REC-709685	2025-07-23	SANI15	9198.00	Côté Isabelle		Vidange fosse septique SDM	02 70160 522
REC-709686	2025-07-23	ALLE05	1678.64	Côté Isabelle		Installation des pièces brisées (voirie)	02 70144 522
REC-709687	2025-07-24	BEDA70	4599.00	Côté Isabelle	100-2025	Graphisme plan directeur du comité consultatif en loisirs	02 70104 419
REC-709688	2025-07-28	ALIM05	114.98	Hamel, Dominic		Achat lait conseil et employés	02 11000 610
REC-709689	2025-07-28	AUTO30	3725.19	Côté Isabelle		SYSTÈME TÉLÉMÉTRIE ALARME C.N. & DONNÉES CELL.	02 70144 522
REC-709690	2025-07-28	L2PI70	373.67	Tremblay MariePierre		Location filets de pickleball été 2025	02 70150 640
REC-709691	2025-07-29	CANA05	689.85	Hamel, Dominic		Bois pour rambarde au Perchoir (parc Le Saisonnier)	02 70155 522
REC-709692	2025-07-31	ALIM05	229.95	Tremblay MariePierre		Collations pour le défi nage ton lac Beauport (2 août 2025)	02 70144 419
REC-709693	2025-07-31	SENT75	45.99	N.Mailloux Claudie		Renouvellement de l'abonnement de la revue Sentier Chasse-Pêche	02 70231 670
SEC-203618	2025-06-23	ARBU20	139.96	Richard Éric		Achat de 4 sacs de café pour caserne (chez Costco)	02 11000 610
SEC-203619	2025-07-02	ADRE05	248.09	Richard Éric		kit d'urgence + kill switch et extincteur pour le bateau 1851	02 22309 525
SEC-203620	2025-07-09	CREA20	110.00	Richard Éric		18 batch sur chemises et manteaux (16 Argent et 2 or) et bas pantalon	02 22000 650
SEC-203621	2025-07-09	CANA05	33.29	Richard Éric		Batteries 6V et D + clé	02 22000 640
SEC-203622	2025-07-10	ALIM05	20.67	Richard Éric		crème solaire (2X) nautique	02 22400 650
SEC-203623	2025-07-22	CROI80	250.00	Richard Éric		Frais annuels des partenaires de formation	02 22100 640
SEC-203624	2025-07-17	120005	873.81	Richard Éric		Adaptateur coussin gonflable	02 22302 526
SEC-203625	2025-07-24	GLS10	9.89	Richard Éric		transport pour support de régulateur de ceinture G1 (réf. Fact. 63728 et 64216)	02 19000 321
VOI-320204	2025-06-30	SERV30	2299.50	Bergeron Charles		RAMASSAGE ARBRES SUITE AUX ORAGES DU 23 JUIN	02 23000 640
VOI-320205	2025-06-30	SEBA60	1149.75	Bergeron Charles		RÉPARATION DIVERS STATION DE POMPAGE AQUEDUC ET ÉGOUTS	02 23000 640
VOI-320206	2025-06-30	ARBO25	9198.00	Bergeron Charles		RAMASSAGE ARBRES SUITE AUX ORAGES DU 23 JUIN	02 23000 640
VOI-320207	2025-06-30	ENTR56	5173.88	Bergeron Charles		NETTOYAGE DES CHEMINS SUITE AUX ORAGES DU 23 JUIN	02 23000 640
VOI-320217	2025-06-27	FUSI30	4024.13	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION DE CAMION / GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320218	2025-06-27	CONS40	4024.13	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION DE CAMION / GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320219	2025-06-27	CONS40	4599.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MÉCANIQUE / GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320220	2025-07-03	ENTR23	45990.00	Baillargeon Maxim	144-2025	DISPOSITION ET ACHAT DE MATÉRIAUX - PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320221	2025-06-30	DROL33	1724.63	Bergeron Charles		VÉRIFICATION CONTRÔLEUR ROUTIER SAAQ	02 32304 525

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-320222	2025-07-02	RADI30	3234.94	Beaulieu François-O.		MISE EN PLACE D'UN PONCEAU AU 347 CHEMIN DES LACS (LOT 6 275 977)	02 32405 521
VOI-320223	2025-07-03	REAL05	919.80	Bergeron Charles		MATÉRIEL DE RÉPARATION 17 CHEMIN BRUANT	02 32406 521
VOI-320224	2025-07-02	ARBO25	2299.50	Bergeron Charles		RAMASSAGE D'ARBRES SUITE À LA TEMPÊTE DU 23 JUIN	02 23000 640
VOI-320225	2025-07-03	SPAC05	344.93	Bergeron Charles		PANNEAUX CHEMINS D'HIVER ÉPERON / TEMPÊTE 23 JUIN	02 35501 649
VOI-320226	2025-07-03	OUTI50	172.46	Bergeron Charles		LAMES DE RECTIFIEUSE ET DE SAWSAR	02 32200 640
VOI-320227	2025-07-03	ENTR23	344.93	Bergeron Charles		UN VOYAGE DE ROCHES DE 4 X 8 POUCES	02 32401 521
VOI-320228	2025-07-03	ATLA05	459.90	Bergeron Charles		FLOTTE POUR STATION DE POMPAGE	02 41500 643
VOI-320229	2025-07-07	SEBA60	459.90	Bergeron Charles		UPS STATION DE POMPAGE PIED DE ROY	02 41300 641
VOI-320230	2025-07-07	FUSI30	4599.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320231	2025-07-07	ENTR35	8048.25	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320232	2025-07-07	CONS40	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320233	2025-07-07	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320234	2025-07-07	REAL05	28743.75	Baillargeon Maxim	144-2025	PLOMBERIE / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320235	2025-07-07	DYNA30	83356.88	Baillargeon Maxim	144-2025	DYNAMITAGE - PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320236	2025-07-07	INFO05	2943.36	Carréno Gustavo		COTISATION ANNUELLE / 1 SEPT 2025 AU 31 AOÛT 2026	02 32000 494
VOI-320237	2025-07-07	COTE05	229.95	Bergeron Charles	041-2025	BARRURE POUR LE NOUVEL AFFICHEUR DE VITESSE	23 04992 725
VOI-320238	2025-07-07	AUTO30	3449.25	Gagné François		REMPLACEMENT D'UNE DRIVE / POSTE PASSEREAUX	02 41300 521
VOI-320239	2025-07-07	942930	8623.13	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320240	2025-07-08	FUSI30	689.85	Marier Josée		LOCATION CAMION - PONCEAU 1 DE L'ÉRABLIÈRE	02 32405 521
VOI-320241	2025-07-08	ENTR23	689.85	Marier Josée		TERRE À GAZON (1V) GRAVIER (2) / 1 DE L'ÉRABLIÈRE	02 32405 521
VOI-320242	2025-07-08	CARR30	574.88	Marier Josée		GRAVIER (2) / 1 DE L'ÉRABLIÈRE	02 32405 521
VOI-320243	2025-07-08	WOLS05	1103.76	Gagné François		CADRE EN FONTE / CHEMIN DE L'ÉPERON	02 41500 521
VOI-320244	2025-07-09	BOUL15	229.95	Marier Josée		TOURBE / 1 DE L'ÉRABLIÈRE	02 32405 521
VOI-320245	2025-07-08	CARR30	574.88	Baillargeon Maxim	144-2025	1V PIERRE NET 1/2 POUR LE DYNAMITAGE / GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320246	2025-07-09	GLS10	34.49	Bergeron Charles		LIVRAISON - LIVRET RONDE DE SÉCURITÉ / VEHICULES TP	02 19000 321
VOI-320247	2025-07-09	OIKO30	54756.84	Carréno Gustavo	167-2025	AJOUT D'UNE TRAVERSE SURELEVE FACE AUX HABITATIONS ST-DUNSTANT / PROJET CH VILLAGE	23 04320 721
VOI-320248	2025-07-09	ENTR36	1034.78	Zicat Alain		5T ASPHALTE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320249	2025-07-14	FUSI30	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320250	2025-07-14	ENTR35	9198.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION 2 CAMIONS / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320251	2025-07-14	CONS40	18396.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MEC. 345 / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320252	2025-07-14	CONS40	4599.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MEC 200/ PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320253	2025-07-14	CONS40	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-320254	2025-07-14	UAPI50	229.95	Boivin Patrick		15 UNITES UREE	02 32300 631
VOI-320255	2025-07-14	GROU37	229.95	Baillargeon Maxim	144-2025	2 BOITES BOUCHON D'OREILLE / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320256	2025-07-14	GROU44	2299.50	Beaulieu François-O.	143-2025	PIECE REPARATION PUISARD / PROJET TDL NORD	23 04995 721
VOI-320257	2025-07-14	CANA05	17.25	Boivin Patrick		PRISE POUR UNE RALLONGE	02 32200 640
VOI-320258	2025-07-15	OUTI50	229.95	Baillargeon Maxim	144-2025	ECOUTEUR BLUETOUTH / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320259	2025-07-15	ENTR36	1034.78	Boivin Patrick		5T ASPHALTE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320260	2025-07-15	BETO50	6819.29	Beaulieu François-O.	144-2025	REGARD CIRCULAIRE & ANNEAU DE REHAUSSEMENT / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320261	2025-07-17	ENTR36	804.83	Zicat Alain		4T ASPHALTE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320262	2025-07-17	CARR30	344.93	Zicat Alain		1V GRAVIER 0-3/4 / ENTR CHEMIN	02 32401 521
VOI-320263	2025-07-17	CANA05	17.25	Sellenet Vincent		VALVE 3/4 / POSTE PASSEREAUX	02 41300 521
VOI-320264	2025-07-17	ENTR23	459.90	Zicat Alain		DISPOSITION DE BÉTON	02 45350 446
VOI-320265	2025-07-17	ENTR23	689.85	Zicat Alain		4po - 8po / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320266	2025-07-17	CARR30	574.88	Baillargeon Maxim	144-2025	4 BUTEES BETON / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320267	2025-07-21	FUSI30	4599.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320268	2025-07-21	ENTR35	9198.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320269	2025-07-21	CONS40	14716.80	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MEC 345 / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320270	2025-07-21	CONS40	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MEC 200 / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320271	2025-07-21	CANA05	229.95	Baillargeon Maxim	144-2025	PIQUET ARPENTAGE / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320272	2025-07-21	CHEM05	2299.50	Bergeron Charles		REPARATION POMPE DOSEUSE - PDR	02 41300 521
VOI-320273	2025-07-21	PEIN70	9772.88	Bergeron Charles		PEINTURE - BÂTIMENT 1010 BOULEVARD DU LAC	02 41202 522
VOI-320274	2025-07-22	FLAG10	23.00	Bergeron Charles		CHEMACTION - LIVRAISON POMPE DOSEUSE POUR REPARATION	02 41300 521
VOI-320275	2025-07-22	ENTR56	1724.63	Bergeron Charles		NETTOYAGE PISTE CYCLABLE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320276	2025-07-22	ENTR35	1724.63	Bergeron Charles		LOCATION CAMION SEMI-REMORQUE / REMPLISSAGE RESERVE	02 32401 521
VOI-320277	2025-07-22	ENTR23	2874.38	Bergeron Charles		REPLISSAGE RESERVE - (5) 4-8, (3) SABLE, (3) GRAVIER QTÉ +/-	02 32401 521
VOI-320278	2025-07-22	CANA05	4024.13	Baillargeon Maxim	144-2025	STYROFOAM 9QT DE 18FEUILLES / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320279	2025-07-24	BBCE30	804.83	Bergeron Charles		MAINTENANCE GENERATRICE - EPERON (MESURE D'URGENCE)	02 32000 522
VOI-320280	2025-07-24	SOLU15	206.96	Bergeron Charles	144-2025	4 BOITES DE CHIFFONS / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320281	2025-07-24	RAYD30	1724.63	Bergeron Charles		18 FUTAIE ASPHALTE - REPARATION PONCEAU / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320282	2025-07-24	CANA05	229.95	Bergeron Charles		COUPE BRANCHES ET PIOCHES	02 32200 640
VOI-320283	2025-07-24	SERV30	1034.78	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES (6V)	02 45350 446
VOI-320284	2025-07-24	CARR30	1149.75	Bergeron Charles		4V - GRAVIER / RESERVE - ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-320285	2025-07-29	FUSI30	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION DE CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320286	2025-07-29	ENTR35	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION DE CAMION / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721

Initiales du maire

7219

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-320287	2025-07-29	CONS40	18396.00	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MECHANIQUE 345 / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320288	2025-07-29	CONS40	6898.50	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE MECHANIQUE 200/ PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320289	2025-07-29	CANA05	45.99	Baillargeon Maxim	144-2025	BATTERIE / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320290	2025-07-29	CONS14	362.17	Marier Josée		COUPE BORDURE (6) 41 MONTÉE GRAND-PIC	02 32405 521
VOI-320291	2025-07-29	REAL05	1724.63	Baillargeon Maxim	144-2025	ACCESSOIRES AQUEDUC / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320292	2025-07-29	SERV30	229.95	Zicat Alain		BRANCHES / ENTRETIEN CLUB NAUTIQUE (ARBRE TOMBÉ STATIONNEMENT)	02 70150 522
VOI-320293	2025-07-29	THOM30	45.88	Carréno Gustavo		CODE CIVIL 2025	02 32000 494
VOI-320294	2025-07-31	CANA05	229.95	Baillargeon Maxim	144-2025	STYROFOAM (1PQT) / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320295	2025-07-31	JAVE10	1724.63	Gagné François		CHLORE LIQUIDE / PUIT & PDR	02 41200 635
VOI-320296	2025-07-31	CONS40	4190.84	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION 3 JOURS / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320297	2025-07-31	CONS40	12417.30	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE 345 JOURS / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320298	2025-07-31	CONS40	5173.88	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION PELLE 200 JOURS / PROJET GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320299	2025-07-31	ENTR35	11152.58	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION 2 CAMIONS 4 JOURS / GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320300	2025-07-31	FUSI30	5633.78	Baillargeon Maxim	144-2025	LOCATION CAMION 4 JOURS / GEAI-BLEU	23 04994 721
VOI-320301	2025-07-31	ENTR23	11497.50	Baillargeon Maxim	144-2025	ACHAT MATERIEL / GEAI-BLEU	23 04994 721